

À travers l'orthographe française

Autor(en): **Rivière, C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **89 (1960)**

Heft 5

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040323>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A travers l'orthographe française

Les sept noms en *ou* à pluriel en *x*

S'il est, dans l'orthographe française, des exceptions qui se justifient par une pratique constante de l'ancienne langue, confirmée parfois par les patois locaux, quelques autres ne reposent sur aucun fondement solide et pourraient disparaître sans danger pour la langue et sans regret de la part de l'usager. C'est le cas, par exemple, des sept noms en *ou* qui prennent *x* au pluriel.

Ils viennent des quatre coins de l'horizon. Et leur pluriel a été longtemps incertain.

Bijou, dont Littré relève la première trace dans un texte de 1460, a été emprunté au bas-breton *bizou* (anneau pour le doigt), dont la racine est *biz* (doigt). On le rencontre avec un *x* au pluriel au XVI^e siècle.

Mais son compatriote d'origine, *biniou*, introduit plus récemment dans la langue française, suit la règle générale moderne, et très très ancienne, du pluriel en *s*.

Il est vrai que Ménage fait venir *bijou* de *bijouer* (bis-jocare), « de sorte, dit Littré, que *bijou* exprimerait quelque chose qui joue ou qui brille de plusieurs côtés ». Ainsi, *bijou* serait de la même famille que *joujou* et prendrait comme lui *x* au pluriel. Cet *x* aurait donc un semblant de raison. Mais les étymologistes contemporains n'ont eu aucune peine à ruiner cette explication fantaisiste, comme tant d'étymologies imaginées avant les recherches méthodiques du XIX^e siècle.

Joujou est entré, en 1762, dans le dictionnaire de l'Académie française. Il serait le redoublement enfantin de la syllabe *jou* du nom *jouet* et du verbe *jouer*. Et il prendrait *x* au pluriel, comme *jeu*, semble-t-il.

Caillou vient du dialecte normanno-picard et remonte à une lointaine racine gauloise et même pré-indo-européenne. On le trouve noté au XIII^e siècle *qaillous*, *caillaus* et *cailloux*, au XIV^e siècle, *chaillos*. L'*x* est très intermittent.

Chou, qui vient du latin *caulis*, s'écrivait primitivement *chol*. Son pluriel a dû être *chols*, qui s'est rapidement prononcé *chous*, par vocalisation de *l* en *u*, et que les copistes écrivaient par abréviation *chox*, devenu ultérieurement *choux*, notre pluriel orthographique actuel. C'est par une transformation voisine, par une vocalisation de *l* en *u*, et par l'utilisation de l'abréviation *x* du groupe *us*, que le premier pluriel *chevalo* est devenu *chevau*, puis, dans l'écriture, *chevax* et *che-*

voux, notre pluriel actuel. Mais, pour *chol*, la forme du pluriel a gagné le singulier qui s'est prononcé et écrit finalement *chou*.

De la même façon, *cou* s'écrivait *col* ; *fou*, *fol* ; *licou*, *licol* ; *sou*, *sol*. Ces mots sont passés par les mêmes transformations. *Col* a donné primitivement au pluriel *cols*, prononcé *cous* et transcrit *cox*, puis *coux* ; il a refait son singulier *cou* sur son pluriel, tout en conservant le singulier originel *col* pour un sens différent mais voisin de *cou*.

Jacques Pelletier du Mans écrivait en 1555, dans son Dialogue de l'orthographe et prononciation françaises : « Nous écrivons fol, sol, mol, col, pol, et toutefois nous prononçons fou, sou, mou, cou, pou. »

Mais d'où vient que *chou* soit seul à avoir gardé l'*x* au pluriel, tandis que les autres mots donnent un pluriel avec *s* ? Remarquons d'ailleurs que la langue populaire dit, en manière de tendresse, *mon chou*, dont le redoublement a donné *chouchou*, qu'on écrit généralement au pluriel : *des chouchous*. L'*x* lui donnerait trop un air de légume.

Pourquoi donc ce *chou* indépendant prétend-il se distinguer par un *x* au pluriel ? Et pourquoi ne suivrait-il pas le sort de ses congénères ?

La vieille langue, d'ailleurs, formait plus souvent le pluriel de ce mot avec *s* qu'avec *x*. Au XII^e siècle, on trouve *chous* ; au XIII^e, *chox* et *chos*, dans le Roman de Renart ; ce n'est guère qu'au XV^e siècle qu'apparaît la forme *choux* ; au XVI^e siècle, elle commence à devenir plus fréquente. Olivier de Serres écrit des *choux-cabus*, mais aussi les *chous*, les *chous-raves* et les *petits-chous* (pâtisseries).

Genou et **pou** s'écrivaient *genouil*, *pouil*, comme leur confrères *verrouil*, devenu *verrou* ; ils avaient fini par se prononcer comme aujourd'hui, ainsi qu'en témoigne le R. P. L. Chiflet dans sa « nouvelle et parfaite grammaire française » (1680). On retrouve leur ancienne orthographe dans des mots dérivés ou composés tels que *s'agenouiller*, *genouillère*, *pouilleux*, *épouiller*, *verrouiller*. Leur pluriel a subi des transformations analogues à celles du pluriel des noms en *al*. Il est donc devenu *genoux*, *poux* ; puis l'orthographe du singulier s'est refaite sur celle du pluriel. Mais on trouve, au XIII^e siècle, au cas régime, le pluriel *genols* chez Villehardouin, à côté de *genous* (avec *s*) et *ses genoz*. Au XV^e siècle, on trouve encore *aux genouils*. Ce n'est qu'à partir du XVI^e siècle qu'on rencontre *genoux* chez Marguerite de Navarre, à côté de *genous* chez Agrippa d'Auvigné, de *genoils* chez Oudin, tandis que Montaigne écrit *genouils*.

Pou s'est écrit *paous* au pluriel au XIII^e siècle ; mais on rencontre les *poux*, dès le XV^e siècle, chez Froissart et Villon, tandis que Montaigne orthographie *pouils* comme *genouils*.

Verrou a donné au pluriel *verrouz* au XIII^e siècle et *verroux* au XV^e siècle. Le P. Chiflet signale dans son ouvrage : *le genoüil*, *les genoux* ; *le veroüil*, *les verroux*. Mais l'orthographe moderne a fait subir

à *verrou* la règle commune du pluriel en *s*. Pourquoi ses deux camarades ne s'y assujettiraient-ils pas ?

Quant à *hibou*, son origine est mal connue ; c'est une onomatopée, fort probablement. Il n'apparaît guère qu'au XVI^e siècle, concurremment avec *hériboust* ; il a pris l'*x* du pluriel par analogie, sans doute.

Au début du XVIII^e siècle, le pluriel de ces mots est encore mal fixé. Régnier-Desmarais qui fut secrétaire perpétuel de l'Académie française, dont il a suivi de très près les travaux et l'orthographe, écrit en 1706, dans sa Grammaire française : « L'usage donne aussi une *x* au pluriel de *loy*, quoiqu'il ne la donne à aucun autre nom de la même terminaison ; et il la donne pareillement aux pluriels de *chou* et *pou*, quoique *trou*, *matou* et *loup-garou* ne terminent leur pluriel que par un *s* » (p. 203).

La liste des sept noms en *ou* est donc toute récente ; d'origines diverses, parfois incertaines, ces noms n'ont pas toujours eu ce pluriel particulier ; la langue a longtemps varié à leur égard ; elle a même pris une attitude différente avec des mots analogues, accordant l'*s* aux uns et l'*x* aux autres, si bien que la lettre finale du pluriel paraît due au simple hasard ou à la fantaisie de quelque grammairien inconnu et facétieux.

« Il serait mieux d'écrire uniformément par *s* tous ces mots semblables » déclarait Littré, il y a bientôt cent ans.

Déjà, Emile Faguet avait pu convaincre l'Académie française et obtenir d'elle la décision de ranger les sept noms en *ou* parmi les noms à pluriel régulier en *s*, faisant ainsi disparaître une exception superflue et sans fondement. Mais l'illustre assemblée oublia aussitôt sa résolution ; et les éditions successives de son Dictionnaire continuent de laisser subsister cette moderne anomalie.

Ne vaudrait-il pas mieux faire rentrer dans le rang ces sept francs-tireurs indisciplinés et supprimer une complication inutile de la langue ? Qui pensera à faciliter l'accès de la culture française aux étrangers à sa langue ? Qui se décidera à débrouiller ces ronces folles ? On réclame de tous côtés l'allègement des programmes scolaires. Qui les libérera de ces exceptions abusives et de tant d'autres de même valeur ?

C. RIVIÈRE.

Vivre plus près de Dieu, plus près de celui qui est à la fois notre Fin, notre Force, notre Providence et notre Père ; plus près du Dieu de bonté, d'amour et de miséricorde ; plus près du Christ devenu pour nous un frère et un ami ; vivre en Dieu, avec Dieu et pour Dieu : voilà de quoi transfigurer nos vies et leur rendre la paix, même dans l'agitation guerrière et les terribles remous du monde !

P. ALBERT DE JAER, O. P.